

| | |
|---------------------------|-----------------------|
| Cote du document: | EB 2020/131/R.1/Rev.1 |
| Point de l'ordre du jour: | 2 |
| Date: | 23 novembre 2020 |
| Distribution: | Publique |
| Original: | Anglais |

F



Investir dans les populations rurales

Ordre du jour – Session en ligne

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsable des questions techniques et de la transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra

Cheffe

Gouvernance institutionnelle et relations avec les États membres

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration – Cent trente et unième session

Rome, 23 novembre 2020 et 7-9 décembre 2020

Ordre du jour de la cent trente et unième session du Conseil d'administration – session en ligne

Renseignements à l'usage des représentants au Conseil d'administration

1. Comme indiqué dans la note d'information publiée le 15 octobre sur la plateforme interactive réservée aux États membres, la cent trente et unième session du Conseil d'administration se déroulera dans le cadre de deux séries de réunions; la première se tiendra le 23 novembre, puis la session reprendra du 7 au 9 décembre 2020. L'ordre du jour provisoire de chacune des deux parties de la session figure dans le présent document.
2. Conformément aux mesures prises à titre de précaution par suite de la pandémie de COVID-19, les réunions de novembre et de décembre auront lieu en ligne chaque jour, de 13 heures à 17 heures (heure d'Europe centrale).
3. Pour faciliter le bon déroulement de la session, il a été décidé que les points de l'ordre du jour seraient regroupés et associés à un code couleur comme suit:
 - I. Points pour examen en session
 - II. Points pour commentaires en ligne
 - III. Points pour décision par vote par correspondance
 - IV. Points mis en ligne pour information
4. Par souci de clarté, une lettre indiquant l'action demandée au Conseil d'administration figure en regard de chaque point de l'ordre du jour, à savoir:

[A] = pour approbation; **[E]** = pour examen; **[I]** = pour information; **[C]** = pour confirmation

Documents présentés pour information

5. Les documents présentés pour information, disponibles [ici](#), seront examinés en session uniquement si la direction l'estime nécessaire ou si un représentant au Conseil en fait la demande. Ce type de demande doit être communiqué par écrit au Secrétaire du FIDA au plus tard une semaine avant la session.

Calendrier des travaux de la session

6. Les numéros des points de l'ordre du jour ne correspondent pas nécessairement à l'ordre dans lequel les documents seront examinés. Un calendrier des travaux sera mis en ligne avant chacune des deux parties de la session sur le site Web du FIDA et sur la plateforme interactive réservée aux États membres; on y trouvera l'horaire et l'ordre des débats.

Le calendrier des travaux ne comprend que les points à examiner en session.

Ordre du jour – Cent trente et unième session (23 novembre 2020)

I. Points de l'ordre du jour pour approbation et examen

1. Ouverture de la session

2. Adoption de l'ordre du jour (EB 2020/131/R.1/Rev.1) [A]

3. Questions institutionnelles [E]

- a) Mise à jour de l'approche adoptée par le FIDA pour mettre en œuvre la stratégie des Nations Unies pour la prévention et la répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles (EB 2020/131/R.2)
- b) Présentation verbale d'informations actualisées sur les mesures prises par le FIDA pour lutter contre les discours de haine, le racisme et les autres formes de discrimination

4. Évaluation [A]

- a) Nomination du Directeur ou de la Directrice du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (EB 2020/131/R.3) **(séance à huis clos)**

5. Questions opérationnelles [E]

- a) Version actualisée des Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC) (EB 2020/131/R.4 + Add.1)

6. Questions diverses

II. Points pour décision par vote par correspondance

5. Questions opérationnelles

- b) Propositions de projet/programme et de don soumises à l'attention du Conseil d'administration [A]
 - i) Afrique orientale et australe
 - a) Érythrée: Projet de développement agricole intégré (EB 2020/131/R.5 + Add.1 + Sup.1)
 - ii) Amérique latine et Caraïbes
 - a) Brésil: Projet de renforcement de la résilience climatique dans les communautés rurales du Nord-Est (EB 2020/131/R.6 + Add.1)
 - b) Honduras: Mémoire du Président: Projet relatif à l'inclusion économique et sociale des petits producteurs ruraux dans le Nord-Est du Honduras (PROINORTE) – Prorogation du délai de signature de l'accord de financement (EB 2020/131/R.7)

III. Points présentés pour information

4. Évaluation

Procès-verbal de la cent onzième session du Comité de l'évaluation
(EB 2020/131/R.8)